

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 75-2194/SG/IAM portant rectification de l'arrêté n° 74-62/SG/IAM du 1er janvier 1974, portant désignation des membres des Conseils Urbains des localités de Tadjourah, Obock, Dikhil et Ali-Sabieh.

n° 75-2194/SG/IAM

Ministère MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL- MANS	Date de publication 22 novembre 1975
Numéro JO n° 23 du 10/12/1975	Date du numéro 10 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'article 3E de l'arrêté n° 74-62/SG/IAM du 10 janvier 1974 est modifié comme suit : Au lieu de: «E personnalités désignées en raison de leurs compétences : M. Lamarque », Lire : «E personnalités désignées en raison de leurs compétences : le médecin en chef du cerele de Dikhil. » «Le reste sans changement. »